

● EXCLUSION, INCLUSION ○

Etre chômeur aujourd'hui, entre surveillance et punition

«Je me disais qu'il est trop facile de désigner un 'méchant', qu'il fallait plutôt regarder en chacune ou chacun de nous. Que nous étions malades de ne pas être solidaires'»

*Vincent De Raeve,
Carnets d'un garde-chasse*

Réalisation Service Education permanente Question Santé asbl
Texte Eric Yvergneaux/Question Santé
Graphisme Carine Simon/Question Santé
Avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles
Editeur responsable Patrick Trefois - 72, rue du Viaduc – 1050 Bruxelles
D/2014/3543/5

Remerciements

L'intégralité des témoignages utilisés dans cette brochure proviennent d'animations données par l'asbl Question Santé au sein de l'asbl Mode d'Emploi, dans son implantation de La Louvière, le Centre Européen du Travail, bureau de Thuin, et la Mirev, la Mission Régionale pour l'Insertion et l'Emploi dans l'arrondissement de Verviers. Que les participants à ces animations soient remerciés pour la richesse de leur participation, et leur confiance.

L'encadré «Quand les chercheurs s'en mêlent» est tiré d'un exposé du Professeur Ginette Herman (UCL) lors d'un colloque organisé par les Equipes Populaires et le PAC le 25 septembre à Namur, dans le cadre de leur campagne «Tous des glandeurs».

Depuis quelques années déjà, dans le cadre de son projet « Questions de société, questions de santé », l'asbl Question Santé propose une animation basée sur une brochure éditée en 2010, brochure ayant pour titre « Etre chômeur, la belle vie ? ». Est-ce un signe des temps, cette animation est une des plus demandées...

Plusieurs OISP (Organismes d'Insertion Socioprofessionnelle) et EFT (Entreprises de Formation par le Travail) issues du monde féministe, syndical ou associatif et une Mire (Mission régionale pour l'Emploi) ont en effet trouvé pertinent, dans une optique d'éducation permanente, d'ajouter au programme de leurs formations destinées aux personnes sans emploi, un moment de réflexion, de prise de conscience des enjeux du travail, – ou de l'absence de travail².

L'objectif avoué de ces demandes était également de souligner les violences de toutes sortes induites par les dernières évolutions de l'Etat social actif³, afin de les mettre en perspective, et éventuellement de s'en prémunir.

Ces animations ont amené des discussions soutenues, intenses, ainsi que toute une série de témoignages, pleins d'intérêt, de colère, de violence, mais aussi d'émotion. Ce sont quelques-uns de ces témoignages que vous retrouverez au fil de cette brochure. Seuls les prénoms des intervenants sont modifiés, pour des raisons qu'on comprendra aisément...

Une même animation, des chemins différents

L'animation «Etre chômeur, la belle vie» commence d'une manière presque immuable par un temps individuel. La consigne, volontairement concise, est la suivante: il s'agit d'écrire sur des post-its – ou de dessiner, le cas échéant – cinq retombées positives du travail, en d'autres termes, ce que le travail peut apporter de «bien». Une fois les post-its remplis, ceux-ci sont lus et commentés par les participants et l'animateur. On y retrouve pêle-mêle des mots ou des phrases comme: «les chèques repas», «l'expérience professionnelle», «la possibilité de faire un prêt», «le respect dans les yeux de mes enfants», etc. Ces post-its sont alors rassemblés sur un tableau et disposés par l'animateur en sept catégories qui seront débattues: les sept retombées du travail.

Les sept retombées du travail,

d'après les travaux de Jacques Limoges, de l'Université de Sherbrooke.

Le travail :

- génère un revenu donc garantit un pouvoir d'achat et de consommation;
- confère un statut et, par conséquent inspire le respect;
- gère le temps et l'espace;
- crée des relations interpersonnelles officielles ou spontanées;
- permet de bâtir des projets et de les réaliser;
- joue un rôle clé, car il sert de référence;
- donne un sens à la vie.

Jacques Limoges postule que toutes ces retombées sont accessibles sans emploi, mais que seul le travail peut les procurer toutes.

Dès ce moment se dessinent de grandes tendances, fruits de la personnalité du groupe et des participants. L'accent sera mis parfois sur les retombées financières ou pratiques. Parfois sur des considérations plus «abstraites», comme la question du statut, ou la recherche du sens, qui va souvent, au gré de la discussion, flirter avec le concept de l'utilité de la personne sans emploi.

Une fois les post-its disposés sur un tableau, les participants sont invités à mettre des mots sur les catégories. La discussion collective est alors lancée, le débat peut commencer.



Face aux professionnels

Lors de ces animations, les participants affirment souvent **leur perplexité par rapport à la multiplication des intervenants professionnels qu'ils côtoient durant leur parcours d'insertion**. Agents ONEm, Forem, jobcoachs, facilitateurs, agents d'insertion, et autres professionnels à tous crins. Pas évident de comprendre le rôle de chacun et d'appréhender les enjeux visibles ou invisibles. Pas facile non plus d'essayer **l'agressivité éventuelle de personnes censées les aider**. Et souvent leur discours au minimum moralisateur.

«Je n'ai pas eu de chance, nous dit Maryse, j'ai dû tirer le mauvais numéro... La personne qui est censée s'occuper de moi au Forem, quand je la rencontre, j'ai l'impression de la déranger. Elle me le fait sentir. En plus, je ne comprends pas toujours ce qu'elle me raconte. Si je lui demande de répéter, elle le prend de haut. Et je sais qu'à la moindre erreur, je risque de perdre mon chômage, en tout ou en partie.»



Les contrôles de l'ONEm sont, eux, perçus comme arbitraires, vexatoires, mais aussi inefficaces.

«J'ai eu un contrôle, il y a deux mois, nous raconte Yasmina, heureusement, je suis tombée sur la gentille... Elle m'a quand même fait signer un contrat et m'a dit que je devais photocopier les enveloppes timbrées que j'utilisais pour envoyer mes CV, pour montrer que je ne mentais pas. Ils croient vraiment qu'on n'a que cela à faire, et des euros à dépenser à la photocopieuse de la librairie. Qu'est-ce que cela aurait été si j'étais tombée sur l'autre facilitateur...»

«Je ne comprends pas pourquoi certaines personnes sont inquiétées, et d'autres pas... constate Jean. On dirait que les règles ne sont pas les mêmes pour tout le monde.»

«Dans mon secteur, surtout pour les gens de mon âge, rappelle Jean-Pierre, ce n'est pas en envoyant quatre réponses et quatre sollicitations spontanées qu'on trouve du boulot. Pourtant, c'est ce qu'on exige de moi!»

Face à l'arbitraire, les participants essaient de comprendre, émettent des hypothèses.

«La dame qui était en face de moi à l'ONEm, dit Nadine, je suis sûre qu'elle n'aime pas ce qu'elle fait... Et que c'est pour cela qu'elle m'a traitée comme cela... Si elle n'aime pas son boulot, elle n'a qu'à en changer. Je veux bien la remplacer. Moi, au moins, je sais ce que c'est de vivre avec à peine plus que le prix du loyer dans un village où il y a deux bus par jour.»

Il pourrait vraiment être intéressant de se pencher sur la situation des professionnels chargés d'appliquer les dernières mesures de l'Etat social actif. Comment vivent-ils cette violence qu'ils sont contraints à transmettre, à prolonger ? Quelles postures adoptent-ils pour faire appliquer, dans des contraintes institutionnelles de plus en plus fortes, des consignes de plus en plus sévères, absurdes, et inhumaines, à des usagers de plus en plus fragilisés ?

Les obligations - sous peine de sanctions - de participer à des dispositifs, plan d'accompagnement et autres réunions d'information sont aussi mal comprises, surtout quand elles se répètent jusqu'à en perdre leur sens.

« J'habite dans un camping... C'est pas l'idéal pour mes enfants, mais bon, je n'ai pas fort le choix, chuchote presque Mireille. Quand on m'a obligé à assister à cette réunion, j'ai téléphoné pour voir si on remboursait mes frais, et on m'a ri au nez, comme si j'étais une profiteuse. »

« Il y a trois semaines, je suis allé à une réunion d'information où j'étais convoqué, donc où je devais être présent », ricane Yvon. « C'était le même sujet qu'il y a deux mois, le même animateur, le même PowerPoint, il n'avait même pas changé la date. »



Des dégâts collatéraux

Ces contrôles perçus comme arbitraires, et ces obligations jugées absurdes font de gros dégâts à l'estime de soi et brouillent les repères, sans doute car ils renforcent pour ceux qui en sont la cible la légitimité de ce que d'aucuns appellent la «chasse aux chômeurs⁴». Et puis, il y a aussi les mots qui font mal. Certains en ont pris déjà conscience: «J'ai encore vu la semaine passée à la TV un reportage dont le titre était "Les chômeurs seront plus facilement sanctionnés", martèle Didier. A croire que c'est le fait d'être chômeur qui doit être puni! Ils veulent nous activer, disent-ils, comme si on n'était pas déjà actifs.»

D'autres réflexions plutôt lucides arrivent également sur le tapis... Fredo raconte: «Au syndicat et au Forem, ils m'ont dit: il faut vous former. Mais je suis déjà formé... J'ai déjà fait plein de formations au Forem, ou ailleurs, pour des métiers qui soit-disant recrutent à tour de bras. Il ne faut pas dire qu'on est chômeur parce qu'on est mal formé. Ce n'est pas vrai, c'est encore une manière de nous faire des reproches. En plus, j'étais tellement fliqué dans ces formations, que j'avais pas vraiment l'impression qu'on me prenait pour un adulte normal, ou qu'on y voulait du bien.»

Dans ces contextes, **les débats sur l'utilité du demandeur d'emploi** ne sont jamais loin, et là, les avis sont parfois partagés. **Culpabilité et sentiment d'impuissance** sont plus forts que les arguments rationnels.

«J'ai 49 ans, dit Françoise, j'ai commencé à travailler à 16 ans... Jusqu'à il y a un an, je n'avais jamais chômé... Je le vis très mal, j'ai l'impression de profiter. Mes voisins ne savent pas que j'ai perdu mon emploi. Je les évite.»

«Quand on a un travail, partage Bruno, et qu'arrive le temps des vacances, on est capable d'en profiter. On m'a dit que les chômeurs étaient toujours en vacances, moi je dis qu'on n'y est jamais.»

Quand les chercheurs s'en mêlent

Même si la littérature sur ces sujets est rare et souvent assez... intuitive, des chercheurs essayent déjà depuis un certain temps de décrire de manière systématique les dégâts induits par la discrimination dont sont victimes les personnes sans emploi ainsi que les conditions dans lesquelles ils apparaissent, ce qui les favorisent, etc⁵.

On y parle entre autres de stigmatisation. On y apprend que la stigmatisation dont sont victimes les chômeurs possède quelques caractéristiques. Tout d'abord, cette stigmatisation est invisible. Car, *a priori*, on ne peut distinguer de manière visible si une personne en condition de travailler a un emploi, ou pas. Ensuite, la personne stigmatisée est régulièrement en contact avec des personnes qui ne le sont pas. Enfin, le stigmate induit est «contrôlable» et définit dans le temps. Il disparaît en effet rapidement dès que l'emploi se profile à l'horizon.

Ces caractéristiques induisent un fort sentiment de menace, et cette menace produit rapidement ses effets sur la personne qui en est victime. Parmi d'autres, une diminution radicale de l'estime de soi et du bien-être, une baisse des capacités intellectuelles, mais aussi une quasi disparition des pratiques culturelles et des actions collectives.

Le nerf de la guerre, la guerre des nerfs

En animation, les discussions sur le pouvoir d'achat sont nombreuses. Les participants se prennent à **rêver d'une situation meilleure**, où ils pourraient **prononcer le mot «projet» sans avoir l'impression de dire une grossièreté**. Mais les réveils sont souvent difficiles. Etablir un budget pour la plupart des participants ressemble à la quadrature du cercle.

«Quand j'ai perdu mon emploi, on a continué à aller dans les mêmes magasins qu'avant, mais notre compte en banque a fondu comme neige au soleil, lache Albert. Maintenant on va ailleurs, au moins cher, mais franchement, parfois, je me demande ce que je mange.»

«Le mois passé, partage Sophie avec émotion, j'ai dû changer de marque de cacao pour ma fille. J'ai pris le produit blanc. J'avais déjà revendu ma voiture. Mon coiffeur doit croire que je suis morte, depuis le temps que je n'y suis plus allée... Mais devoir priver ma fille de sa marque préférée, là, ça m'a fait vraiment mal.»

«Heureusement que je ne suis pas comptable, plaisante Lucio, sinon, je me serais déjà rendu compte que ce n'est pas possible.»

Pour certaines personnes qui participent aux animations, l'exclusion sociale est déjà là, larvée, sourde. La pression moralisatrice la rend encore moins supportable.

Un repli presque identitaire, source de violences

Le mécanisme n'est pas inconnu, mais il prend là une nouvelle dimension. **Face à la crise et à la dureté de la vie, face à la concurrence, les solidarités se détricotent** et sont remplacées par autre chose, la recherche de boucs émissaires, par exemple. Il n'est pas rare de voir certains participants oser des remarques racistes, précédées de précautions oratoires, quand des participants d'origine étrangère sont présents dans le groupe. **Mais aussi, de nouvelles cibles apparaissent.**

«Ok, moi je suis chômeuse, je dois faire plein de trucs... dit Vanessa, mais quand je vois mon voisin, qui est au CPAS, il se la coule douce, hein?»

Brigitte nous explique: «Le matin quand je vais conduire mes gosses et que je vois ces enseignants payés à pas faire grand-chose, qui prennent le café, je suis triste... Triste et fâchée.»

Des représentations, de nouvelles exclusions que par lassitude sans doute, on finit par ne plus remettre en question. **Plus besoin des médias ou des porte-parole de l'Etat social actif pour faire la morale aux chômeurs. On pourrait presque dire qu'ils s'en chargent eux-mêmes. La stigmatisation fait son oeuvre...**



Le jouer collectif ?

Etre chômeur est devenu un état à haut risque. Risques sociaux, risques de santé, car on sait quels dégâts fait l'exclusion, sociale ou économique. Face à l'énorme pression qu'il doit supporter, bien souvent le chômeur n'a plus que des réponses individuelles à proposer. Et les précautions qu'il peut adopter sont souvent inutiles, à tout le moins inefficaces.

Retrouver le sens du collectif pourrait sans doute être une première manière de se protéger de ces dangers. On sait qu'appartenir à un groupe, par exemple une association de chômeurs, peut avoir des effets positifs, notamment car cela procure au chômeur isolé qui adhère des moyens pour se défendre contre les effets néfastes du chômage... L'effet groupe, déjà, peut à lui seul, en stimulant les comparaisons et en démontrant à l'individu que sa situation est loin d'être exceptionnelle, aider les participants à **recouvrer l'estime d'eux-mêmes, ou en tout cas ne pas la dégrader encore plus.** Mais surtout adhérer à une association de demandeurs d'emploi ou fréquenter une formation où on se sent compris peuvent aussi efficacement **diminuer la culpabilité** que finissent par développer les personnes qui doivent lutter seules contre la discrimination...

«J'aime bien venir à cette formation, dit Yvette. Je sors de chez moi, j'ai l'impression d'être prise en compte, et puis être avec le groupe me fait du bien. On se soutient. Moi, ça m'a réappris à être à l'heure, aussi. Et puis les gens qui donnent les cours nous écoutent attentivement, sans qu'on ait l'impression d'être ignorant, ou en faute.»

Conclusion provisoire : que faire face aux stéréotypes ?

Le cliché du chômeur profiteur est d'une résistance inouïe. Preuve en est la vitesse à laquelle certains travailleurs qui étaient sans emploi quelques temps auparavant endossent ce stéréotype et le retournent contre ceux qui étaient dans leur situation avant qu'eux-mêmes ne signent un contrat. Certains vont même jusqu'à affirmer qu'il ne sert à rien de dénoncer cette stigmatisation auprès des travailleurs, car elle est trop forte⁵, et que cela ne fait que la renforcer. **Même les représentants de collectifs de chômeurs, d'associations syndicales, à la radio ou à la télévision, ont parfois un peu de mal à remettre en question l'image toute puissante du chômeur qui profite du système.** Il serait vraiment utile d'explorer ce qui pourrait être fait pour favoriser une prise de conscience de cette discrimination auprès des personnes à l'emploi, de l'autre côté de la barrière.

Après de ce qu'on appelle les «travailleurs sans emploi», par contre, dénoncer ce cliché pourrait, nous dit-on, aider à rendre la situation plus supportable, à une condition près, que la discrimination dont il est question soit reconnue comme illégitime, et ressentie comme profondément injuste. Une reconnaissance individuelle et collective de cette illégitimité permettrait l'émergence des valeurs de protection face à la violence de la stigmatisation. Que pourrait-il alors sortir de cette prise de conscience ?

Enfin, il nous faut constater une fois encore le glissement des responsabilités sociales collectives vers l'individu. Notre société est-elle encore capable de créer des emplois de qualité et en nombre suffisant ? Avant de continuer à affirmer que la grande majorité des chômeurs le serait par choix, ce serait peut-être là une question à se poser...

- 1 De Raeve Vincent, *Carnets d'un garde-chasse*, Couleur Livres, Collection Je, 2007.
- 2 Yvergneux Eric, *Chômage, la belle vie?*, collection Exclusion, inclusion, asbl Question Santé, 2010.
- 3 *L'État social actif, où conduit l'activation et quels enjeux pour l'alpha?*, Journal de l'Alpha n°189, mai-juin 2013.
- 4 *Paroles de chômeurs, écrits d'inutilisés, les Manoeuvres de l'écriture*, Editions du Cerisier, Collection Quotidiennes, 2010.
- 5 «Tous des glandeurs», de la stigmatisation des chômeurs aux politiques, Ginette Herman et David Bourguignon, colloque des Equipes Populaires et de Présence et Action Culturelles (PAC), Namur, le 25 septembre 2013.



Cet outil est la continuation de la démarche d'Education permanente entamée avec la brochure *Chômeur, la belle vie ?*, coll. Exclusion, inclusion, 2010. Il aborde la puissante stigmatisation dont sont victimes les demandeurs d'emploi. Il est basé sur un grand nombre de témoignages. A travers la parole de chômeurs, il évoque les dégâts à l'estime de soi que causent l'arbitraire et l'absurde des contrôles, la violence des injonctions que véhiculent les médias, les professionnels et le monde du travail. Il décrit les prémices et les conséquences de la précarité qui n'est jamais très loin, quand le chômage s'installe avec son cortège d'exclusions. Cette publication se penche également sur la dissolution de la responsabilité sociétale et collective, au profit d'une stigmatisation plus individuelle.

La brochure s'adresse à tous les publics.
Elle est téléchargeable sur le site www.questionsanté.be

Edition 2014